

De l'arène politique au *Match de la vie* Entrevue avec Claude Charron

François Drouin et André Élémond

Numéro 30, été 1992

Un parlement se raconte : bicentenaire des institutions
parlementaires

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8061ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Drouin, F. & Élémond, A. (1992). De l'arène politique au *Match de la vie* :
entrevue avec Claude Charron. *Cap-aux-Diamants*, (30), 46–49.

De l'arène politique au *Match de la vie*

Entrevue avec Claude Charron

Enfant terrible du Parti québécois, benjamin de l'Assemblée nationale, leader parlementaire et maintenant animateur à Télé-Métropole, Claude Charron se souvient du temps où la politique était toute sa vie. Il se confie, en exclusivité, aux lecteurs de *Cap-aux-Diamants*.

CAP-AUX-DIAMANTS: Vous avez été leader parlementaire adjoint du gouvernement de 1976 à 1978 puis leader parlementaire. Pouvez-vous nous décrire cette fonction?

CLAUDE CHARRON: Je vais vous décrire la mienne et non pas celle de tout le monde. À mon égard, ce fut une montée en grâce. René Lévesque devait me nommer

au cabinet pour éviter que je devienne le chef d'une rébellion interne. Il m'a offert le ministère du Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports en me disant que ce serait un tremplin. Peu de membres du gouvernement avaient une expérience parlementaire, vu le petit nombre que nous étions dans l'opposition. Il allait de soi que Robert Burns

devienne le premier leader du gouvernement et je me suis offert comme leader adjoint. Malheureusement, Robert ne s'est pas avéré le leader espéré. Il avait gardé ses excellentes qualités de leader de l'opposition: l'agressivité, la maîtrise des procédures parlementaires, etc. Toutefois, en 1977, il est apparu évident qu'il n'accomplissait pas son boulot. Ceci me peinait particulièrement car c'était un ami, un de ceux avec qui j'avais traversé la «mer Rouge» avant 1976. À titre de leader adjoint, je siégeais à la commission parlementaire sur la loi 101, une commission très complexe. Des erreurs de procédure commises par Robert nous ont paralysés. J'ai trouvé, grâce à l'article 24 du règlement, un moyen de nous sortir de l'impasse. Ce fut un déclic. Le premier ministre a alors senti que le leader adjoint ferait une meilleure tâche que le leader. Lors d'une rencontre portant sur le dossier olympique, monsieur Lévesque m'a dit: «En passant, vous allez devenir leader du gouvernement bientôt». Même si cela me concernait, mon analyse politique me confirmait que c'était un bon choix puisqu'un changement s'imposait. Toutefois au plan humain, je refusais de remplacer Robert Burns si celui-ci ne l'acceptait pas. De janvier à mai 1978, rien ne transpara. Le jour de la fête de Dollard, un message sur mon répondeur téléphonique m'informe que Robert a eu une attaque cardiaque. J'ai alors assumé le rôle de leader jusqu'à la fin de la session. J'ai bien accompli la mission et l'appareil s'est posé sur la piste à l'heure dite. Le 26 août suivant, lors d'une réunion du Conseil des ministres à Montebello, le premier ministre a informé Robert Burns de sa décision. Celui-ci est venu me voir et, me tapant sur l'épaule, il m'a souhaité bonne chance en disant: «C'est fait, je suis content que ce soit toi». L'arrivée de la télédiffusion des débats nécessitait un leader en pleine possession de ses moyens, puisque celui-ci est responsable de la vitrine qui donne sur le gouvernement. Ce que les citoyens savent du gouvernement qu'ils ont choisi provient de la télévision, du débat public qui se fait sur le parquet, de la qualité et de la hauteur du débat. Le



En 1978, Claude Charron accède au poste de leader parlementaire du gouvernement. Il restera en fonction jusqu'au 23 février 1982.
(Archives du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale).

leader conduit les travaux de la Chambre. Il voit à la gestion quasi psychologique d'hommes dont les intérêts sont multiples. Pour moi, j'étais «le plus égal des égaux» au sein du cabinet des ministres; j'avais un cran de plus en raison de la confiance évidente que me témoignait le premier ministre. J'avais la responsabilité des travaux de la Chambre.

Martyrs et fiers de l'être!

CAD: Quels ont été les faits marquants de votre carrière de leader parlementaire?

C.C.: Mon plus beau fleuron a été d'utiliser une seule fois la motion de clôture. Je ne pouvais faire autrement, ils [les libéraux] voulaient être martyrs. J'ai eu beau argumenter avec Gérard-D. Lévesque et d'autres membres du Parti libéral pour leur faire promettre, s'ils prenaient le pouvoir, d'abolir la loi obligeant Hydro-Québec à verser une part de ses bénéfices au gouvernement. Ils nous ont laissé l'odieux de la chose, mais il était évident qu'au moment où les finances publiques étaient extrêmement serrées et qu'Hydro-Québec annonçait un surplus de 400 à 500 millions de dollars, il devenait tentant de piger dans la caisse. Même si c'est l'argent de tous les Québécois, Hydro-Québec reste une société d'État. Comme les libéraux refusaient de promettre l'abolition de la loi, en décembre 1981 j'ai fait ma seule et unique motion de clôture en trois ans et demi, même si j'aurais aimé garder une fiche immaculée.

Gérant de la shop

CAD: D'après vous, en quoi la fonction de leader est-elle importante pour le fonctionnement des institutions parlementaires québécoises?

C.C.: Tu es le gérant de la shop. Tu diriges 122 employés dont 35 à 40 sont payés pour que l'usine ne fonctionne pas. L'opposition veut que le gouvernement soit dans l'embarras et elle va tout faire pour que cela ne fonctionne pas. Il s'agit de leur rappeler constamment l'intérêt public, de leur faire comprendre que la démocratie a tranché et que le gouvernement a le droit légitime d'adopter cette loi puisqu'elle est dans son programme et que le peuple s'est montré favorable à cette mesure. Cependant, lorsque l'opposition sait qu'elle gagnerait une élection, elle est plus rébarbative à fonctionner et à concilier. Évidemment, à l'approche des élections, elle a tendance à bloquer la chaîne de montage.

Peace and love, Woodstock et...quoi d'autre?

CAD: Au moment de votre élection, en 1970, vous étiez sûrement rempli d'espoirs; la discipline de parti n'a-t-elle pas freiné la réalisation de vos objectifs?

C.C.: Oui évidemment, mais j'étais suffisamment informé pour savoir que la victoire est une affaire collective. Étant le premier de ma génération à entrer au Parlement, je savais très bien que j'étais d'une autre culture. J'avais 23 ans et, même élu, j'ai conservé mon mode de vie et mon cercle d'amis. Le fait d'avoir les cheveux longs et d'appartenir à la génération dite *peace and love* n'empêchait pas d'avoir des idées. À Woodstock, on a



Né à l'Île Bizard le 22 octobre 1946, Claude Charron est élu député du Parti québécois dans Saint-Jacques en 1970. (Archives du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale).

chanté pour que la pluie soit pure; on disait: «Il n'y a plus d'air dans l'air, plus d'eau dans l'eau»... Bien des gens disaient: «Ce sont des drogués, des fous». Mais, quelques années plus tard, tous les gouvernements occidentaux avaient leur ministère de l'Environnement. Dans l'évolution de la société, certaines gens – appelés marginaux – sont en fait des prophètes. Paradoxalement, je déplore actuellement, à l'étape cruciale que nous franchissons, la faiblesse du personnel politique québécois. La plupart des représentants manquent de crédibilité, sont là depuis 25 ans et répètent le même discours.

Haro sur les «chiqueux de guenilles»!

CAD: N'est-ce pas la structure même de nos institutions parlementaires qui est à remettre en question? La solidarité ministérielle et la ligne de parti permettent-

elles le renouvellement du personnel politique? Permettent-elles l'exercice véritable de la démocratie?

C.C.: Oui, sans doute. Par exemple, une chose doit empêcher les gens qui ont 30 ans aujourd'hui de pénétrer dans ce système. Ils constatent que ma génération promettait un monde un peu meilleur que celui dans lequel nous vivons. Bien sûr, il ne manquera pas de carriéristes. Il y en a une pépinière dans chacun des partis. Qu'est-ce qui les distingue des autres? Ils suivent la ligne du parti et ne se lèvent jamais pour dire un mot au nom de leur génération. Ils sont tous là à attendre le portefeuille ministériel. Dans le caucus, certains vont s'exprimer mais ils vont respecter la règle sacrée de ne pas parler à l'extérieur. Cependant, il faut conserver sa crédibilité. Ceux que René Lévesque appelait les «chiqueux de guenilles», ceux qui ne sont jamais contents de rien, deviennent de l'opposition interne. On leur donne la parole comme on donne le droit de réplique à l'opposition sur le parquet. Et puis, cela s'éteint. On les écoute d'une oreille distraite comme on écoute les jérémiades de l'opposition qui cherche à capitaliser sur nos erreurs. Parfois, lorsque tu fais partie d'une équipe, il est important de signaler tes divergences. Le train peut manquer de charbon lorsqu'un rouage important ne fonctionne pas. Moi, j'ai déjà été prêt à menacer de quitter pour gagner mon point. Ma conscience était réellement interpellée. Si j'étais entré dans le bureau du premier ministre, j'aurais utilisé mon poids politique pour faire bloquer la loi, au risque de me faire un ennemi du parrain du projet. Ce n'est pas une carte à jouer pour le plaisir, pour l'*ego trip*. D'ailleurs si le premier ministre décide de te laisser aller, tu tombes à côté. Ton sort vient de changer politiquement. C'est sa propre vie qu'on joue en même temps. Être *back bencher* c'est «plate», encore plus au pouvoir que dans l'opposition. Là, au moins, tu as ton tour de piste, tu as un ministère à surveiller. Lors du discours du budget, tu peux préparer un discours en fonction des réclamations de tes électeurs. Mais, être un simple député siégeant à une commission parlementaire où le ministre est omniprésent n'est guère valorisant. Et si tu veux faire avancer uniquement le dossier de tes commettants, tu rencontres un autre obstacle: le mépris qu'on a, dans la fonction publique, pour le député.

Assumer ou se faire dévorer

CAD: Nos sociétés sont de plus en plus complexes à gérer. Dans un contexte où la haute fonction publique transmet l'information au compte-gouttes aux parlementaires, n'est-ce pas le mandarinat qui a le véritable pouvoir?

C.C.: Les hauts fonctionnaires ont un pouvoir énorme, indéniable, mais ils n'ont pas

L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC 1976



le pouvoir final. La signature au bas du document reste celle du ministre. Si j'entérine la recommandation de mon sous-ministre, comme si elle était sortie de la cuisse de Jupiter, c'est mon choix. Si je suis trop perméable aux arguments du sous-ministre, je devrai les assumer sur la place publique et je parlerai comme un fonctionnaire. Dieu sait combien d'hommes politiques se font manger par la machine, plutôt que de se retourner et de dire «voilà ce que je veux». C'est la même chose lorsque tu favorises les dossiers de ton comté. Tu vas rencontrer le ministre responsable. Il t'écoute d'une oreille distraite — car il est très occupé — et te réfère à un membre de son cabinet. Son attaché politique va te conseiller de retourner dans ton comté pour adoucir les revendications. Le cas échéant, le ministre te donne la permission d'aller directement au sous-ministre. Celui-ci te parlera alors du budget pour te dire finalement que la décision relève du ministre. C'est un continuel renvoi de balle. Par exemple, j'ai été un des premiers députés montréalais à instaurer la conversion des écoles abandonnées en coopératives d'habitation. J'ai réussi cette opération uniquement en utilisant mon poids politique de ministre. Un simple député n'aurait jamais réussi. Il y a aussi une question de personnalité. Comparons un ministre «populiste» à un ministre «intellectuel». Je ne suis pas sûr que l'un est meilleur que l'autre. Le premier refusera de lire de longs discours préparés à l'avance.

En 1976, le Parti québécois dirigé par René Lévesque remporte les élections générales. Réélu dans son comté de Saint-Jacques, Claude Charron devient le 17 février 1977, ministre délégué au haut-commissariat à la jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. (Photographie: Krieger). (Archives du Services de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale).

Il préférera se promener parmi le peuple. Le second se désintéressera totalement du prix du bœuf haché. Par contre, il révisera chacun des documents que des fonctionnaires payés à 90 000 \$ par année ont pris six mois à rédiger. Ces gens-là ne sont pas à l'abri des erreurs. Idéalement, je crois que le meilleur ministre est celui qui joue le jeu de représentant du peuple, celui qui est prêt à dialoguer, à expliquer les politiques gouvernementales.

Mon Parlement en échange de ta télé!

CAD: En fait, quel est le véritable rapport entre les institutions parlementaires et la démocratie?

C.C.: Il n'y a pas d'évidence de rapport entre les deux. Le fonctionnement du monde politique et du Parlement est tel que la démocratie véritable s'exerce uniquement au moment du vote. Quelques-uns reçoivent alors le mandat de gouverner notre société. S'agit-il d'une dictature pendant quatre ans? Oui et non. Il est impossible ici d'ériger un culte de personna-

lité. Il y a une liberté de presse absolue qui fait contrepoids. La médiatisation du pouvoir fait en sorte que la partie artistique de l'emploi compte autant que le reste. Ainsi, aucun politicien ne se fait prier pour être interviewé au «Match de la vie», pour être vu par 1 200 000 spectateurs. Malgré tout, le Parlement ne changera pas vraiment. Des délibérations, en toute conscience, entre 122 personnes ne se produiront jamais. Mais là où c'est important pour notre démocratie, c'est dans l'équilibre des divers pouvoirs. La démocratie n'est pas le droit d'élire un député tous les quatre ans. La démocratie, c'est que le pouvoir élu doit obligatoirement composer avec d'autres pouvoirs, celui de la presse, celui de l'économie, celui du marché. Il n'y a jamais eu de pays à l'économie centralisée où on a parlé de démocratie. Les décisions privées, l'expression culturelle, la modernisation galopante ou stagnante du peuple, tout cela peut être maintenu par d'autres moyens qu'une institution parfois folklorique et qui dure depuis plus de 200 ans. L'institution parlementaire est toujours la dernière à faire des compromis sur le modernisme. Dans le métier que je fais actuellement, je suis encore en politique mais à l'entrée de la politique. Je joue par l'intermédiaire de la petite boîte sur la mentalité des gens. À l'autre bout, là où j'ai déjà travaillé, c'est le terminus. Là, tous les changements de mentalité finissent par apparaître des années plus tard. Lorsque les parlementaires utilisent un langage dit

moderne, le «vrai monde» est déjà rendu ailleurs.

Période de questions ou spectacle?

CAD: Vous avez vécu les débuts de la télédiffusion des débats au Salon bleu. Avec le recul du temps, considérez-vous que cette mesure s'inscrit dans un contexte de démocratisation de l'institution parlementaire?

C.C.: Je ne l'ai pas considérée comme telle. J'étais très favorable à l'introduction de la télévision et je l'ai assumée parmi mes nouvelles fonctions. Dans un certain sens, cela allait à l'encontre de la médiatisation du pouvoir. La médiatisation, c'était le système d'entrevue, le système de *scrum*. On devait y penser: conférence de presse à l'annonce d'un projet, réaction de l'opposition, etc. On joue pour les médias. La télédiffusion des débats offrait à la population l'occasion d'entendre ce qui se disait vraiment en Chambre, par rapport à la version donnée aux médias. Autrement dit, la qualité originale du débat avec l'engagement que nul ne doit mentir à la Chambre. C'était comme un contrepoids à l'excessive médiatisation où les bons acteurs pouvaient prendre le rôle de vedette. Au début, il y avait une certaine panique. Comme on sait, les discours sont souvent prononcés devant une Chambre presque vide. Il fut convenu que la caméra ne ferait pas de travelling. On a alors vu des grappes de députés venir entourer l'orateur. Cependant cela n'a pas changé la réalité de l'institution. La période de questions demeure un spectacle. Il est évident qu'au cours d'un débat, celui qui opine du bonnet pour être le dix-septième à dire que cette loi est merveilleuse, perd un temps précieux. Lorsque j'étais leader, je réduisais les interventions à l'essentiel. Par exemple, sur une loi minière, tu n'interdis pas au député de Rouyn-Noranda de parler. Mais si le député d'une circonscription agricole désirait intervenir, je lui répondais de garder ses élans oratoires pour un sujet le concernant. Je lui disais: «Tu ne parles pas, car j'ai 30 autres projets de loi à faire adopter avant la fin de la session». Il y a une discipline à suivre quand tu es leader. Lors du débat sur la question référendaire, en 1980, René Lévesque m'a dit: «Le patron c'est toi». J'ai alors scruté jusqu'au contenu des interventions. Certains n'ont pas aimé cela. Mais je désirais m'assurer de la véracité des discours. Effectivement, comme René Lévesque le rapporte dans ses mémoires, j'ai donné le meilleur de ce que j'ai fait en politique.

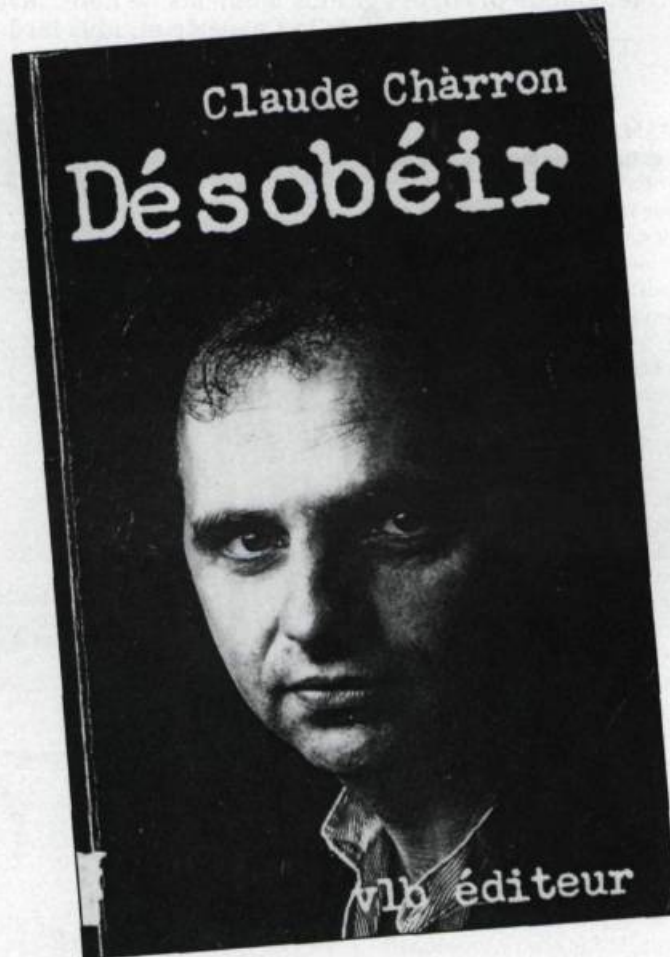
Du meilleur et du pire

CAD: Finalement, tout au cours de l'entrevue, vous avez signalé la contradiction entre la noblesse d'être un parlementaire et la difficulté de réaliser ses objectifs.

Pouvez-vous nous tracer un bilan de votre expérience parlementaire?

C.C.: Cela reste toujours positif. Peut-être parce que c'est dans ma nature d'être positif. Je ne regrette rien de mon expérience en politique, comme je ne regrette pas d'en être sorti. La politique est une école fantastique pour la connaissance des êtres humains. J'ai eu la chance de travailler avec de grands Québécois, comme René Léves-

pas à pourfendre mon adversaire seulement parce qu'il est en face de moi, même si ce qu'il vient de dire est sensé. Je ne veux plus avoir à dire que l'argent est gaspillé, si je suis dans l'opposition, et bien utilisé, si je suis au pouvoir. Mais malgré ma liberté actuelle, je ne voudrais pas perdre ce que j'ai acquis comme parlementaire. J'imagine mal une société sans l'institution parlementaire que j'accepte avec tous ses



En 1983, Claude Charron publie *Désobéir* chez VLB éditeur. Dans ce volume de 356 pages, l'auteur fait le point après avoir quitté la politique active. (Coll. André Élémont).

que. J'ai connu de beaux êtres humains remplis de grandeur d'âme. Mais j'ai aussi rencontré des crapules, des imbéciles, des fraudeurs. C'est un microcosme de la société. On me parle quotidiennement d'un retour en politique. Et cela, comme me l'a fait comprendre un ami, c'est inévitable puisqu'on me voit chaque semaine à l'écran alors que les politiciens actuels semblent être dans un néant, dans un tunnel infini. Mais un retour en politique me rendrait malheureux. Je devrais revêtir une cape d'acier. Actuellement, je suis heureux de dire aux gens ce que je pense. Je n'ai pas de collègue à défendre. Je n'ai pas à soutenir que ce qu'il vient de dire est merveilleux, même si je n'y crois pas. Je n'ai

défauts. Je l'accepte, car elle est une composante de notre démocratie. La transformation du parlementarisme ne viendra pas par des changements de règlements. Cette institution est appelée à demeurer. Maintenant, ce que j'essaie de faire, c'est d'éduquer l'électorat pour qu'il se choisisse des représentants de qualité. Avec le «Match de la vie», j'ai la liberté de dire ce que je veux mais j'ai aussi une responsabilité. Je ne peux pas dire n'importe quoi. ♦

Propos recueillis par François Droûin et André Élémont, le jeudi 2 avril 1992 au domicile de monsieur Claude Charron à Montréal.